

Accusé de réception demande rectification IS

Accusé de réception

Concerne : Impôt à la source - période fiscale 2021

Madame,

Nous accusons réception de votre courrier du 23 février 2022 dans lequel vous demandez une rectification de l'impôt à la source qui a été prélevé sur votre revenu en 2021.

Nous allons procéder à l'analyse de votre requête, sachant que :

- les demandes qui ont été transmises depuis les e-démarches sont traitées en priorité;
- celles transmises avec le formulaire nominatif sont ensuite traitées dans l'ordre d'arrivée.

Cependant, compte tenu du nombre important de demandes déposées pendant cette période, il est possible que nous ne soyons pas en mesure de vous revenir avant quelques mois. Soyez certains que nous nous employons à réduire au maximum nos délais de traitement et ferons tout notre possible pour statuer sur votre dossier au plus vite.

Veillez recevoir, Madame, nos meilleures salutations.

Administration fiscale cantonale
Service de l'impôt à la source